

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE.
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

PREX DES INSERTIONS :
ANNONCES.
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDI

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
 — Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT

JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
2 Jeudi.	se Péironille.	Gréalou, St-Clair.	☉ N. L. le 6, à 0 h. 23' du mat.
3 Vendr.	se Clotilde.	Bagnac, Corn. Labastide-du-Haut-M., Gramat.	☽ P. Q. le 13 à 6 h. 30' du soir.
4 Samedi	st François.		☉ P. L. le 21, à 1 h. 33' du soir.
			☾ D. Q. le 28, à 9 h. 30' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE LA LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
6 h. 45' du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux).	6 h. du s.
9 h. du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux).....	4 h. 30 m. du s.
	(Montauban, Caussade, Toulouse)	7 h. du m.
10 heures du soir.	Cazals (Gourdon, Martel, Sarat), Cabrerets (St-Géry).....	7 h. du s.
	Castelnaud-de-Montrastier(Limogne)	

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 28 Mai 1864.

BULLETIN

La prochaine réunion de la Conférence devait avoir lieu, comme nous l'avons déjà annoncé, aujourd'hui, 28 mai. D'après le *Wanderer*, il paraîtrait que la France et l'Angleterre se sont mises complètement d'accord sur un programme commun de médiation, qui serait présenté à la Conférence dans la séance de ce jour. D'après cette version, les deux grandes puissances occidentales, rejetant d'une manière absolue l'union personnelle, cesseraient de maintenir le traité de 1852 et proposeraient l'union du Holstein et du Schleswig méridional, qui seraient complètement séparés de la monarchie danoise.

Le duc d'Augustenbourg serait, paraît-il, à la veille de voir reconnaître ses droits à la possession des duchés. Le cabinet de Vienne, dit la *Gazette d'Augsbourg*, verrait d'un œil favorable les prétentions du duc, et la Prusse ne s'y opposerait plus. On dit même que c'est avec l'entière approbation de M. de Bismark que le duc aurait adressé au comte Russell un mémoire dans lequel il établit ses droits au point de vue historique. Avec prière de soumettre ce document aux membres de la Conférence.

Les duchés eux-mêmes ne seraient pas moins sympathiques au prince, et l'offre faite par ce dernier de s'éloigner pendant la durée du vote, prouve bien qu'il ne doute pas du résultat.

En Danemark, les esprits sont toujours pour la lutte. Des députations de plusieurs villes sont envoyées à Copenhague pour prier le roi de défendre l'indépendance et l'intégrité de la monarchie lorsqu'il s'agira de traiter, et de ne consentir à aucun prix à une prolongation de la trêve.

Les bruits répandus depuis quelques jours sur le mauvais état de la santé du Pape, sont dénués de fondement. Nous lisons dans une correspondance particulière que le Saint-Père accorde

chaque jour des audiences et que son mieux fait espérer qu'il assistera à la grande solennité de saint Philippe Néri. S. S. a déjà pris part à la procession de la Fête-Dieu.

Par la même voie, nous apprenons qu'une maison de banque de Bruxelles a souscrit en entier le nouvel emprunt romain.

Il a fallu l'intervention de la force armée pour dissoudre l'Assemblée roumaine. Avant de se séparer, l'Assemblée qui s'attendait à la mesure qui l'a frappée, a voté une résolution préparée d'avance contre le ministère.

D'après l'*Ojezyzna*, journal polonais, le nombre des déportés polonais en Sibérie était, en février dernier, de 87,500, le chiffre est pris sur les registres russes de Pskow. — Pauvre peuple... L'Europe a fait beau jeu à la Russie. — Maintenant que l'ordre va de nouveau régner à Varsovie, le Czar parlera de générosité et Mourawieff de justice!...

Les élections pour le renouvellement de la moitié des conseils provinciaux belges sont favorables au parti libéral. Dans les provinces, comme dans la capitale, la rentrée du ministère a été bien accueillie.

Les dépêches de New-York, en date du 14, signalent une nouvelle bataille livrée le 12. Le général Grant, malgré quelques succès partiels, n'a pu percer les lignes des Confédérés. Ces derniers se sont retirés pendant la nuit; ils ont passé la rivière Pô.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Rome 26 mai. Le Pape a pris part aujourd'hui à la procession de la Fête-Dieu sur la place du Vatican.

Le *Journal de Rome* annonce que le denier de saint Pierre a produit, depuis 1859 jusqu'à aujourd'hui, 37,630,000 francs.

Vienne, 25 mai.

On apprend de bonne source que l'Autriche est

prête à reconnaître le droit de succession du duc d'Augustenbourg. Elle défendrait la thèse de l'indivisibilité des duchés. Tout en n'admettant pas une solution basée sur le principe de nationalité. Dans le cas peu probable où l'abandon du Schleswig septentrional deviendrait nécessaire, le Lanenbourg devrait cesser, pour toujours, de faire partie du Danemark.

Londres, 25 mai, soir.

Le correspondant de New-York du *Times* mande, à la date du 14 mai, que, le 12 au matin, Hancock attaqua l'aile droite de Lee. Hancock dit avoir pris 25 canons et fait 3000 prisonnier, y compris 3 généraux, mais les dépêches officielles, de date plus récente, portent que le succès de Hancock a été moins décisif qu'on le disait d'abord. Les confédérés n'ont pas tardé à reprendre l'avantage. L'attaque dirigée par les fédéraux contre l'aile gauche et le centre de Lee, a été repoussée. Le carnage a été effroyable.

Le lendemain, à la pointe du jour on s'est aperçu que pendant la nuit, Lee avait passé la rivière Pô pour occuper une plus forte position au nord et au sud de la rivière Anna.

Le général Grant poursuivait l'ennemi avec beaucoup de difficulté, les routes étant très-mauvaises par suite des fortes pluies.

On disait que Sigel avait coupé le chemin de fer entre Charlottesville et Lynchbourg. D'après une autre version, Sigel aurait été battu par Breckenridge.

Le correspondant du *Times* de la Nouvelle Orléans annonce, en date du 7, que la cavalerie de Forrest s'est emparée de toutes les communications du chemin de fer qui devaient servir à Sherman. Elle a aussi détruit plusieurs transports fédéraux sur les rivières Tennessee et Cumberland.

Les nouvelles de l'armée de Banks sont toujours mauvaises. Cinq bateaux à vapeur, portant des approvisionnements et des renforts ont été coulés ou capturés au-dessous d'Alexandrie.

L'or est à 172 1/2.

Turin, 25 mai.

Le conseil d'Etat a déclaré qu'il y avait lieu à appel comme d'abus contre Mgr. Caccia, vicaire capitulaire de Milan.

Aujourd'hui, à la chambre des députés, le ministre de la guerre, répondant à une interpellation de M. Mordini, a déclaré que l'armée active se composait de 380,000 hommes d'infanterie, de 80 batteries d'artillerie et de 19 régiments de cavalerie. Il a ajouté que cette armée était capable de défendre le royaume contre toute attaque, mais qu'il ne saurait dire si elle serait suffisante pour prendre l'offensive sans alliés étrangers. L'état des fortifications est excellent.

« Si mon état présente du danger, tu le tiras à ma mère, n'est-ce pas ? » ajouta le malade.

Elle ne put répondre; le tremblement de sa voix aurait trahi la vérité. Bientôt Rodriguez se calma, puis se plaignit d'un grand mal de tête et finit par s'endormir. Les jours suivants, une fièvre violente ne le laissa plus au malade assez de liberté d'esprit pour qu'il pût se livrer encore à ses préoccupations morales. Il cessa donc ses questions embarrassantes.

La saison des pluies était arrivée; la fraîcheur vivifiante qu'elle répandait dans l'air, si lourd, si embrasé jusque là, eut un effet salutaire sur la santé du marquis. La fièvre persista encore longtemps; mais enfin sa jeunesse et sa bonne constitution triomphèrent, et les médecins le déclarèrent en convalescence au moment où la campagne reverdissait, où les fleurs et les plantes renaissaient du sein même des ruines et venaient jeter un voile riant sur les monuments de cette grande dévastation.

L'avenir de l'Etat se présentait sous des couleurs beaucoup plus sombres. Un trouble général régnait dans les affaires publiques; les caisses étaient vides, le papier-monnaie déprécié, la confiance du peuple ébranlée. Miranda se retira à Caracas avec une partie de son armée, fut investi de pouvoirs dictatoriaux, négocia avec les puissances étrangères, et surtout avec les Etats-Unis, pour en obtenir des troupes auxiliaires et des munitions, prit des mesures pour réunir une armée nationale, rétablir l'ordre dans les finances et faire reconstruire autant que possible Caracas et les autres villes détruites par le tremblement de terre. Mais le mal avait déjà poussé de trop fortes racines. Fomentée par le parti espagnol, la discorde éclata dans la république. Une partie des citoyens notables embrassèrent la cause de l'Espagne; d'autres s'abandonnèrent à l'apathie et au découragement. On réprima bien, il est vrai, une contre-révolution qui avait éclaté à Caracas; mais

La mobilisation de la Garde nationale est presque terminée.

La chambre a voté les budgets de la guerre et de la marine.

On vient de distribuer aux députés le tableau de la situation du Trésor, à la fin de décembre 1863 avec les résultats des derniers exercices financiers. Les recettes ont été de 2 milliards 433 millions et les dépenses de 2 milliards 668 millions. Déficit: 235 millions. Solde en caisse au 31 décembre, 103 millions. A émettre comme complément du dernier emprunt, 200 millions.

Madrid, 25 mai.

La loi de la presse doit être discutée samedi.

M. Pastor a prononcé au Sénat un discours énergique contre l'administration des finances.

Le ministre des finances lui a fait une réponse qui a été couverte d'applaudissements.

MORT DU DUC DE MALAKOFF

La mort du maréchal Pélissier, duc de Malakoff, est un deuil profond pour la France, pour l'Empereur, pour l'armée.

On n'est grand que par les services qu'on rend à son pays. Toute une vie consacrée au service de la France, la part glorieuse qu'il a prise à nos luttes d'Afrique et l'événement le plus mémorable de notre guerre de Crimée assurent à l'homme illustre qui vient de mourir une place dans l'histoire et un nom qui ne périra pas.

Comme le maréchal de Saint-Arnauld qui, selon une expression aussi juste qu'éloquente, força la mort d'attendre qu'il eût vaincu, le maréchal Pélissier avait une énergie indomptable. Doué au plus haut point des qualités qui distinguent l'armée française, il inspirait la confiance aux soldats, non pas en dissimulant les dangers, mais en montrant la victoire. Dans un siècle si fécond en vaillants hommes de guerre, il a sa physionomie à part, et une carrière militaire pleine d'éclat.

Le duc de Malakoff aurait pu être longtemps encore utile au pays et à l'Empereur. Cette mort est donc une grande perte; mais au moins, en mourant, l'illustre maréchal a pu avoir une noble consolation: son patriotisme était satisfait; il voyait la France replacée au rang qu'elle doit occuper dans le monde. Il a eu une autre consolation encore: avant de rendre le dernier soupir sur cette terre d'Afrique qui avait été le berceau de renommée, il a le temps d'ap-

on ne put détruire les causes de cette tentative. Attribuant leur misère et la triste état du pays au nouveau système de gouvernement, les masses regretteront le régime despotique, et la perte de la liberté devient imminente.

Quand Rodriguez fut assez bien rétabli pour qu'il n'y eût plus moyen de lui refuser les éclaircissements qu'il réclamait, il apprit que sa mère était morte depuis des mois, et il vit la république au bord de sa ruine. On ne sait lequel de ses deux malheurs le frappa le plus douloureusement. Il avait eu pour sa mère l'attachement du meilleur des fils, et il avait toujours aimé sa patrie comme on aime sa mère.

Il ne demanda point de nouvelles de dona Paula, et Joséfa s'abstint de lui en parler pour ne pas l'accabler d'un seul coup d'un trop grand nombre de tristes communications.

CHAPITRE XIII.

La Fuite.

Après avoir été longtemps, d'abord enchaîné sur son lit, ensuite retenu dans sa chambre, don Rodriguez essaya un tour de jardin. Joséfa l'accompagnait. L'eau du bassin jaillissait aussi gaiement qu'aux jours heureux d'autrefois; les parterres et les massifs étaient entretenus avec autant de soin que si dona Madaléna continuait de les surveiller, et la campagne, rafraîchie et fécondée par plusieurs mois de pluies quotidiennes, charmaient doublement les yeux duon-vaiescent, si longtemps privé de son aspect. Chaque plante, chaque fleur semblait à Rodriguez une beauté nouvelle, un présent du ciel apaisé. Mais il se mêlait beaucoup de mélancolie à sa joie, et souvent les pensées les plus douloureuses venaient assombrir la sérénité grave de son front.

Il voulut aller jusqu'au bout du jardin pour con-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 28 mai 1864.

LE

TREMBLEMENT DE TERRE

PAR

ROBERT HELLER

19

CHAPITRE XVIII.

Les Espérances Détruites.

(Suite.)

Dans ces moments lucides, Rodriguez cherchait à retrouver ses souvenirs et à se rendre compte de la situation, qu'il ne s'expliquait qu'imparfaitement. C'était alors pour Joséfa une tâche difficile d'éluder ses questions, et même de le tromper par des mensonges innocents; car les médecins redoutaient avec raison les effets d'une émotion violente. Ils avaient donc recommandé de lui taire d'abord les malheurs de Caracas et surtout la perte de sa mère, et de ne l'en instruire que peu à peu, à mesure que la guérison ferait des progrès.

« Pourquoi ne vois-je jamais ma mère auprès de mon lit ? demanda Rodriguez, la seconde ou la troisième fois qu'il retrouva sa connaissance.

La reproduction est interdite.

prendre que ses lieutenants étaient dignes de lui et renouvelaient ses anciens succès.

(Constitutionnel). PAULIN LIMAYRAC.

LE DUC DE MALAKOFF

Le maréchal Pélessier, duc de Malakoff (Jean-Jacques-Amable), né le 6 novembre 1794, est mort à Alger, le 22 mai, à deux heures de l'après-midi. La famille de l'illustre défunt habitait une petite ville de la Seine-Inférieure, Maromme, lorsque celui qui devait être le maréchal Pélessier vint au monde. Il montra de bonne heure des dispositions telles pour l'état militaire, que ses parents se gardèrent bien de contrarier sa vocation.

Il fit ses études au lycée de Bruxelles et en sortit en janvier 1814 pour entrer à l'école d'artillerie, alors prytanée militaire de La Flèche, où il resta jusqu'au 15 août. A cette époque, il passa à l'école de Saint-Cyr et fut nommé sous-lieutenant d'artillerie, le 18 mars 1815. Le 10 avril de la même année il fut placé au 57^e de ligne, et le 25 octobre, il fut envoyé à la légion de la Seine-Inférieure.

Le corps d'état-major ayant été créé en 1818 par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, le jeune Pélessier, qui avait fait de solides études, se mit sur les rangs, passa un brillant examen et fut admis dans ce corps en avril 1819. On le détacha au régiment des busards de la Meurthe, et il fut fait lieutenant en 1820.

Dès qu'il fut question de la guerre, Pélessier sollicita d'être employé à l'armée active. Il obtint d'être placé, en 1823, à l'état-major général du 1^{er} corps de l'armée d'Espagne, fit la campagne d'une façon tellement brillante, qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, quoique fort jeune encore, et chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand.

Il devint ensuite successivement aide-de-camp de plusieurs généraux et fut promu capitaine au corps royal d'état-major le 8 juin 1827. Le général Durrieu l'emmena en qualité d'aide-de-camp en Morée, au siège du château de Morée, la principale action de guerre de cette campagne, Pélessier se signala et reçut la croix du Sauveur de Grèce.

Il fut enfin nommé chef de bataillon d'état-major en octobre 1830; en Afrique il assista à tous les combats qui signalèrent notre première expédition; c'est cette terre qui devait faire connaître, développer les éminentes qualités du futur vainqueur de Sébastopol, là aussi qu'il devait rendre le dernier soupir. Quoique simple chef de bataillon, on lui confia, en 1837, les importantes fonctions de chef d'état-major de la division de cavalerie réunie en 1839 à la frontière du nord, et bientôt après, le 2 novembre, on le fit lieutenant-colonel.

Pélessier plein d'énergie et d'activité demanda à être employé de nouveau en Algérie, parce que c'est là seulement qu'il y avait de la gloire à acquérir. Il y revint comme chef d'état-major de la 2^e division d'abord, puis bientôt après de la division d'Oran, et enfin en qualité de colonel (1842), sous-chef de l'état-major général de l'armée d'Afrique.

Il resta dans notre colonie jusqu'au moment où il s'embarqua pour la Crimée comme commandant un corps d'armée au commencement de 1855. Pendant cette longue période, colonel d'abord puis maréchal de camp, puis lieutenant-général, Pélessier fit de nombreuses expéditions.

Son caractère énergique lui acquit bientôt un grand renom parmi les Arabes. Au siège de Laghouat, en 1852, Pélessier devint général de division. Compreneant le danger de laisser un instant de répit aux Arabes du Sud, il se mit à la tête d'une colonne, opéra sa jonction avec une autre colonne aux ordres du général Yusuf et se porta droit sur le foyer de la révolte. En quelques heures, Laghouat fut enlevé par ses troupes, parmi lesquelles se trouvait le beau régiment du 2^e de zouaves nouvellement formé. — Cler, avait dit le général au colonel des zouaves, je veux vous donner à déjeuner demain, à onze heures,

templer les ruines de Caracas. Son cœur saignait au souvenir de tous les êtres chéris que lui avait enlevés le tremblement de terre; plusieurs de ses collègues, un grand nombre d'amis, mais surtout sa mère et son fidèle Vincent; que de pertes irréparables, que de malheurs à la fois!

« Il nous faut commencer une existence nouvelle, dit-il à Joséfa. Presque tout ce qui nous était cher nous a été ravi, et si tu ne me restais point, mon cœur se trouverait dans un complet isolement. Je serais au monde comme le nouveau-né délaissé par ses parents sur la terre étrangère.

— Il suffit de posséder un seul cœur, pourvu qu'on le possède tout entier, répondit la mulâtresse. L'amour d'un seul résume celui de tous. »

Ils franchirent la clôture, s'avancèrent un peu sur la route, et Rodriguez plongea un regard dans la vallée où était situé Caracas. Ce qu'il vit le fit frémir et chanceler; il fallut que Joséfa le soutint de toutes ses forces. On ne reconnaissait plus la ville qu'à la cathédrale, se dressant du sein des débris comme un rocher du sein des flots, et à quelques murs de pignon restés debout çà et là. Il se détourna avec épouvante.

« Dieu nous a cruellement frappés! s'écria-t-il; il n'est pas étonnant que le peuple désespère de son salut. »

A peine rentré, le marquis, reçut la visite du ministre Antonio de Léon, qui venait prendre des nouvelles de sa santé et le remercier, au nom du gouvernement, des sommes considérables dont il avait fait présent au trésor public. On causa des affaires du pays, et Rodriguez apprit quelques faits récents, par malheur fort tristes. La forteresse de San-Felipe, qui gardait le port de Puerto-Cabello, était tombée par trahison aux mains des ennemis, et Simon Bolivar, qui commandait ce fort, s'était réfugié à la Guayra.

sur le minaret que vous voyez. Il tint parole.

La vigueur de Pélessier, ses talents militaires, avaient fixé sur lui les regards du chef de l'Etat, et quand éclata la guerre d'Orient, l'Empereur lui confia le commandement d'un corps d'armée de troupes africaines avec lesquelles il rejoignit Canrobert devant Sébastopol le 10 janvier 1855.

Le général Canrobert s'étant démis de ses hautes fonctions le 16 mai 1855, Pélessier prit le commandement en chef de l'armée de Crimée et déploya une activité, une énergie, des talents qui, quelques mois après, à la suite d'affaires glorieuses et de conquêtes faites pied à pied, le menèrent à décider l'attaque de vive force du célèbre ouvrage qui allait lui donner son titre glorieux.

Le 8 septembre Sébastopol tombait, le 12, Pélessier était élevé à la dignité du maréchalat, puis créé duc avec une dotation de 100,000 fr., le 23 juillet 1856. Il fut, en 1858, envoyé comme ambassadeur à la cour de la reine Victoria, qui avait témoigné le désir d'avoir près d'elle le soldat auquel l'Occident devait la prise du boulevard russe en Orient.

En 1859, l'Empereur, en partant pour la campagne d'Italie, confia au duc de Malakoff le commandement de l'armée d'observation, réunie à Nancy pour faire face aux éventualités qui pouvaient se produire du côté de l'Allemagne.

Après la paix de Villafranca, le poste de grand chancelier de la Légion d'Honneur fut donné au maréchal, qui le quitta bientôt après pour se trouver une troisième fois en Algérie comme gouverneur-général.

C'est là qu'il vint de succomber, tandis qu'il prenait les mesures les plus énergiques pour la répression de la révolte de quelques tribus du Sud dans la province d'Oran.

L. BONIFACE.

Revue des Journaux

MONITEUR.

Le correspondant habituel du *Moniteur* lui transmet de New-York, à la date du 10 mai, des détails sur les événements militaires qui viennent de se passer sur les bords du Rapidan. Les informations de ce correspondant s'arrêtent à la journée du 7; voici en quels termes il se résume:

A l'heure qu'il est, et autant qu'il est permis d'apprécier une lutte qui ne fait que commencer, les fédéraux ont un certain avantage. C'est une bonne fortune pour Grant, que d'avoir pu franchir le Rapidan en présence d'un ennemi solidement établi sur la rive méridionale, et que d'avoir soutenu deux jours de combat contre une armée de vétérans commandée par les meilleurs officiers du Sud. Il ne faut pas cependant s'exagérer l'importance de ce succès, car, de son côté, l'armée du Sud s'est retirée en très-bon ordre, sans avoir perdu de canons, de transports ni d'approvisionnements, et ne laissant derrière elle que deux mille prisonniers.

Des ouvrages très-forts sur la rivière Po, affluent du Matapouy, et sur les rivières North Anna et South Anna; dont la réunion forme le Pamunkij, défendent encore les approches de Richmond, et Lee, peut, à l'abri de ces ouvrages, trouver des positions excellentes. C'est parmi ses lieutenants que le général Lee a fait les pertes les plus sensibles. Longstreet, entre autres, a été grièvement blessé, et le général de cavalerie Jenkins, tué.

Pendant que le général Grant marche directement sur Richmond, d'autres opérations sont dirigées vers le même point. La plus importante est celle qui est confiée au général Butler.

Peu de temps après, le général espagnol Monteverde marcha sur Caracas. L'armée de Miranda, prise d'une terreur panique, se dispersa devant lui, et Monteverde, rejetant toute proposition de paix ou d'armistice, exigea une soumission complète. Enfin, il consentit à garantir la propriété et l'inviolabilité des personnes compromises par leurs opinions politiques. On stipula que les prisonniers des deux partis seraient remis en liberté, et que nul ne serait inquiété pour avoir pris part à la révolution.

Vers la fin de juillet 1812, Miranda abandonna donc aux Espagnols le terrain que, de fait, ils occupaient déjà.

Il était nuit; tout reposait à la villa de l'Ananco. Joséfa seule veillait encore. Elle entendit frapper à coups précipités à la porte cochère et descendit à la hâte éveiller elle-même le concierge. Elle n'aurait rien de bon de cette visite nocturne; aussi fut-elle heureuse de reconnaître dans le visiteur le capitaine Paez.

« C'est précisément vous que je cherche! s'écria-t-il. Répondez-moi franchement et brièvement, mademoiselle: êtes-vous, ainsi que don Rodriguez, en état de m'accompagner tout de suite à quelques milles dans les montagnes? »

— Qu'est-il arrivé? demanda Joséfa toute surprise. Mon frère n'a pas monté à cheval depuis sa maladie, et je crains qu'il n'ait pas la force de supporter le voyage.

— Faites que je lui parle; sa santé — qui ne peut que gagner d'ailleurs à un exercice modéré au grand air — le précupera sans doute moins que la conservation de sa liberté.

— Est-elle menacée? Connaissez-vous les intentions de ses ennemis? »

— Le temps presse; je m'expliquerai devant don Rodriguez, pour ne pas avoir à le faire deux fois. Sachez seulement que les Espagnols entrent demain

sur la rivière d'York, n'était qu'une feinte destinée à masquer un mouvement sur la rivière James, feinte qui a entièrement réussi. Les ports d'occupation par ses troupes de West-Point, de City-Point ont pris sans coup férir; le fort Darling, qui n'est qu'à une dizaine de milles de Richmond, a été investi, et le chemin de fer de Richmond coupé sur une longueur de trois milles.

Le corps de Butler serait donc pour la capitale confédérée un imminent danger, s'il n'avait en face de lui un adversaire redoutable dans la personne du général Beauregard, qui, à la tête de 25 à 30,000 hommes, a son quartier-général à Pétersbourg.

Enfin, d'autres généraux fédéraux, Sigel, Couch, Crooks, Averill, essayent de couper vers l'ouest les communications de Richmond, tandis que Sherman, de son côté, marche sur Dalton.

Il se fait donc en ce moment un mouvement général, et une immense armée dont Sherman commande l'aile droite, Butler la gauche, et Grant le centre, menace Atalanta et Richmond. On comprend avec quelle anxiété on attend le résultat d'une lutte engagée dans d'aussi gigantesques proportions.

LE CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel* sous la signature de M. Piel:

La nouvelle de la mort du maréchal Pélessier a été apportée à Carthagène par la corvette *Le Titan*, et le télégraphe l'a transmise à Paris.

Le *Cristophe Colomb* doit rapporter en France, la dépouille mortelle du duc de Malakoff.

Le général de Martimprey a pris provisoirement le commandement.

M. Louis Boniface signe, dans la même feuille, une notice nécrologique sur l'homme de guerre illustre qui vient de succomber au moment où il s'apprêtait à infliger un éclatant échec à nos troupes révoltées contre notre domination.

Le maréchal duc de Malakoff, marié en 1858, laisse une fille. Il était sénateur, membre du conseil privé, gouverneur-général de l'Algérie, grand-croix de la Légion d'Honneur, grand-croix l'Ordre du Bain de la Grande Bretagne, grand-croix de l'Ordre d'Espagne de Saint-Ferdinand, chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre turc du Medjidié, grand-croix de l'Ordre militaire de Savoie, chevalier du Sauveur de Grèce (croix-d'or), grand nicham Istikar de Tunis, grand-croix de l'Ordre belge de Léopold, chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre persan du Lion et du Soleil.

Peu de carrières ont été aussi utilement remplies que celle de l'illustre maréchal, et peu d'hommes peuvent produire de nos jours plus de titres à la reconnaissance du pays.

LA FRANCE.

La France fait observer, sous la signature de M. Renauld, que les faits qui s'accomplissent sur les bords du Danube méritent l'attention des puissances européennes.

La Turquie, avec une grande intelligence de la situation et une grande loyauté dans l'accomplissement des devoirs que lui impose le traité de Paris, se met en mesure de faire face à toutes les éventualités; elle résiste, surtout par l'énergie de son attitude, aux influences qui voudraient, en lui faisant sacrifier le prince Couza compromettre les intérêts mêmes de

à Caracas et vont rétablir l'ancien régime. »

Joséfa avait déjà donné l'ordre de prévenir Rodriguez. Elle répéta, toute frissonnante:

« Les Espagnols à Caracas!... Mais que peuvent-ils faire à don Rodriguez? La condition première, la condition unique de la reddition, n'était-ce pas l'oubli complet du passé? »

— Je ne m'y fie point. J'ai averti Miranda; il refuse de fuir, parce que c'est lui qui a conclu le traité et qu'il veut partager le sort de ses amis. Don Rodriguez n'a point eu de part aux négociations; il n'est lié par aucune promesse, par aucun engagement moral.

En ce moment, le marquis fit prévenir Joséfa et Paez qu'il était prêt à les recevoir. Ils passèrent dans sa chambre.

« Bonsoir, général! dit le capitaine de Llaneros. Vous n'avez pas, à beaucoup près, l'air aussi épuisé que je l'avais craint, et vous supporterez bien un court trajet à cheval. Les Espagnols font demain leur entrée à Caracas; il faut que vous les évitiez; don Gomez del Tesoro lui-même vous en donne secrètement le conseil.

— Où avez-vous vu le comte? Et d'où tenez-vous la nouvelle de l'entrée des Espagnols? Aux termes de la convention, l'armée doit garder la position qu'elle occupait au moment de la signature.

— Don Gomez est rentré dans le pays il y a trois jours. Le général en chef lui avait donné une escorte de cavalerie, je la commandais. Chemin faisant, le comte s'est informé de tout ce qui s'est passé à Caracas pendant son séjour au Mexique; il a demandé, entre autres, des nouvelles de vous et de dona Joséfa. Je l'ai conduit à la métairie où la comtesse et don Escudero ont élu domicile. Je ne vous dépeindrai pas la douleur de don Gomez à la vue de sa fille insensée. Mais, me trouvant là, j'ai entendu causer ces Espagnols, et il m'a semblé que leur langage

l'empire ottoman.

La Russie et l'Autriche, en prévision des événements ont elles-mêmes réuni des forces militaires considérables vers les frontières des Principautés.

N'est-ce pas là une nouvelle occasion pour l'Europe de tout prévenir, par des délibérations pacifiques, au lieu de le laisser s'aggraver? »

Pour extrait: A. LAYVOU.

Correspondance.

Paris, 27 mai.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de l'Empereur. On dit que la question du remplacement du maréchal Pélessier a été agitée. D'après certaines conjectures, ce serait le maréchal de Macmahon qui prendrait la direction des affaires de l'Algérie. Le général de Martimprey conserverait la position qu'il occupe.

— Le drapeau tricolore qui flotte sur la tour Malakoff, au petit village de ce nom, érigé il y a quelques années, à la porte de Plaisance, a été recouvert d'un crêpe en signe de deuil.

La dépouille mortelle du maréchal doit être rapportée en France par le *Christophe Colomb*, accompagné par une députation.

— Dans sa séance d'hier, le Corps législatif a voté le chapitre des recettes budgétaires qui supprime, à partir du 1^{er} juillet 1865, le privilège du vinage alcoolique attribué à plusieurs départements méridionaux. Une assez vive discussion s'est élevée au sujet de l'impôt des voitures présenté par plusieurs orateurs comme donnant lieu à de nombreuses réclamations. M. Rouher ayant déclaré que le gouvernement s'occupait de rectifier et au besoin supprimer cette taxe prétendue somptuaire, la chambre en a maintenu le chiffre pour le prochain exercice. La délibération sur les recettes a continué aujourd'hui. La session est prorogée au 28 mai.

— Dans une de ses dernières séances, le Sénat a écarté par l'ordre du jour deux pétitions: l'une relative au vinage des vins, dont on demandait l'extention; l'autre à la peine de mort, dont on réclamait la suppression.

— L'Empereur et l'Impératrice iront, demain, dimanche, assister au concours régional d'Evreux.

— On assure que l'Empereur et l'Impératrice quitteront Paris vers la fin de la semaine prochaine: l'Empereur pour se rendre aux eaux de Vichy, l'Impératrice pour aller passer quelques jours, avec le Prince Impérial, à Fontainebleau.

— Les pièces relatives au procès Couty de La Pommerais viennent de quitter le greffe de la Cour impériale; elles ont été adressées à la garde des sceaux. Ce dossier, après avoir été examiné à la Grande Chancellerie, sera renvoyé demain ou après-demain au greffe de la Cour de cassation. Si nous en croyons le bruit qui court, on est désireux de se débarrasser au plus vite de cette affaire, soit que le pourvoi fût rejeté, soit qu'une commutation fût accordée. Aussi le pourvoi doit-il être examiné dans une prochaine audience par la Chambre criminelle de la Cour souveraine.

— On dit au Palais que l'Empereur a accueilli avec bonté la supplique qui lui a été présentée par M. de La Pommerais père, en faveur de son fils. M^{me} de La Pommerais a été reçue hier par l'Impératrice. Le condamné

n'était nullement d'accord avec les stipulations du traité. Le métier d'espion répugne à son caractère; mais vous connaissez l'arrogance de ces gens-là. Quand ils se croient les maîtres, ils ne dissimulent guère leurs projets. Je puis donc vous dire que les Espagnols traitent Caracas en ville conquise et qu'il serait imprudent de les attendre. Bref, don Gomez lui-même m'avait insinué que les membres de la Junta et le marquis de Vallida feraient sagement de chercher leur salut dans la fuite, et tout ce que j'ai entendu m'a prouvé qu'il avait raison.

— Pourquoi traitez-vous dona Paula d'insensée? demanda Rodriguez.

— Parce qu'elle l'est, répondit Paez sans détour, depuis son mariage avec don Escudero, interrompu par le tremblement de terre.

— En effet, elle est atteinte d'une affection mentale, dit Joséfa en lançant au capitaine un coup d'œil de reproche. Mais son état n'est pas désespéré... Voyons, Rodriguez, avez-vous pris une résolution? Faut-il donner ordre de seller les chevaux? »

— Elle fut obligée de répéter deux fois sa question: le marquis, distraité, n'avait pas entendu.

« Je me demande, dit-il enfin, si, en restant à mon poste, je pourrais être utile au pays. »

— Utile! répéta Paez impatient: vous vous ferez prendre et emprisonner, et vous serez à jamais perdu pour lui; voilà tout!

— Mais ma sœur, où vais-je te trouver un refuge, à toi? »

— Où? A tes côtés, Rodriguez; je ne me sens contente et en sûreté qu'auprès de toi. Je te suivrais au bout du monde.

La suite au prochain numéro.

continue à faire preuve de beaucoup de résignation.

— Pulsiers journaux annoncent que la commutation de peine présentée dans l'intérêt du docteur Couty de la Pommerais a été accueillie, et que le condamné ne mourra pas sur l'échafaud.

— Le 31 de ce mois, à 7 heures du matin, Monseigneur l'archevêque de Paris, assisté d'un grand nombre d'évêques consacra solennellement l'église métropolitaine de Notre-Dame presque entièrement restaurée.

On vient d'encastrier aux piliers de la nef des médaillons d'émaux cloisonnés, dans chacun desquels est inscrite la croix grecque de la primitive église. Ce sont les croix consécrationnelles.

— Le journal les Ecoles de France, publication hebdomadaire, a été saisi aujourd'hui.

— La seconde journée des courses de Vincennes aura lieu dimanche prochain. Le montant des prix à décerner est de 25,000 fr.

— Le ballon le Géant fera demain, à l'Hippodrome, une ascension nouvelle. MM. Jules et Louis Godard monteront dans la nacelle avec plusieurs amateurs.

— Bourse. — Le marché se relève un peu de sa langueur. On signale une hausse de 1/8 sur les consolidés anglais. Il se confirme que la Conférence de Londres prend une tournure pacifique. La rente gagne 15c; le crédit mobilier 10 fr. ainsi que la Banque de France. Au contraire le foncier perd 5 fr. En chemins de fer, il y a quelque amélioration. Le Nord fait 2.50 de mieux qu'hier, le Lyon et le Midi 1.25.

Quoique le temps se remette au beau, les cours ont une grande fermeté à la halle sur les grains et les farines.

Pour extrait : A. LAYOU.

Chronique locale.

On nous écrit de St-Céré :

St-Céré, le 26 mai 1864.

Monsieur le Rédacteur,

C'était hier presque une fête pour le Syndicat de la Bave. Une Commission composée des plus éminents agronomes des départements voisins, et présidée par M. Boitel, inspecteur général d'agriculture, visitait notre vallée. Ces MM. venaient examiner les travaux que nous avons exécutés, les résultats que nous avons obtenus, pour voir s'ils étaient dignes d'être signalés, lors du concours régional de Cahors, qui sera dirigé par l'honorable M. Boitel, à l'attention du pays.

Sans craindre la chaleur ni la fatigue, ces MM. ont suivi une partie de la vallée, accompagnés par l'ingénieur de l'arrondissement et par tous les membres du Syndicat, qui se souviendront longtemps de cette bonne journée, du caractère affable de M. l'inspecteur général et des éloges qui leur ont été adressés par ce représentant direct du Ministre de l'agriculture et par tous les autres membres présents.

Aussi, sans rien préjuger toutefois de la décision de la Commission, pouvons-nous dire qu'elle a été satisfaite de ce qu'elle a vu et du pays qu'elle a parcouru. En effet, la vallée était splendide et la végétation luxuriante. Plus de ces terrains marécageux qui, autrefois, attristaient l'œil ! Plus de ces prairies dévastées par les inondations ! Au lieu d'un torrent quelquefois furieux, une rivière coulant aujourd'hui en amie au milieu de la plaine qu'elle parcourait, il y a à peine quelque temps, en ennemie et souvent ennemie terrible, et de cette rivière soumise partant d'innombrables canaux, destinés à apporter, dans tous les sens, les immenses bienfaits des irrigations.

Le Syndicat qui, depuis cinq ans consacre tout son zèle, toute son activité, j'oserais dire toute son intelligence à accomplir la tâche qu'il s'est imposée, a eu beaucoup de critiques, peut-être même des ennemis... Mais, s'il reste encore quelques esprits prévenus, qu'ils aillent, comme l'a fait hier la Commission, visiter la vallée, qu'ils la parcourent dans tous les sens ! Voici la partie haute, celle qui déjà a été irriguée : que sont devenus ces prairies couvertes de jonc et dont les fourrages étaient si dédaignés et presque toujours vases ? Elles n'existent plus, ou plutôt, elles ont changé de face. Voyez leurs herbages, comme ils sont sains et beaux. Partout déjà les graminées dominent, la mauvaise herbe disparaît. Comparez avec les prairies qui n'ont pas été arrosées et dites, si vous l'osez, que notre œuvre n'est pas bonne !

Examinez, en passant, les nombreux travaux d'art qui sont disséminés dans la plaine : voici des vanes de prise d'eau ; à côté, des vanes de colmatage ; plus loin, des vanes automobiles ; là, une vanne à niveau ; ici, un pont canal ; ailleurs, un barrage fixe avec vanne de décharge ; partout, des canaux d'irrigation avec leurs vanes de flottaison et de distribution, et au milieu de tout cela, la rivière et ses affluents coulant dans un lit parfaitement réglé et maintenus par des digues couvertes de luzerne et plantées de peupliers.

Descendez jusqu'au grand barrage à poutrelles mobiles. Voyez quelle masse d'eau il relève pour l'envoyer dans les canaux latéraux, et remarquez

avec quelle facilité et quelle rapidité un seul homme peut ouvrir les pertuis au moment d'une crue d'eau ; examinez les terrains qui s'étendent sur la rive droite de la rivière, et, si vous les avez vus, il y a quatre ou cinq ans, dites si vous les reconnaissez ! Les chanvres, les maïs commencent à sortir ; les froments dressent fièrement la tête et étalent avec orgueil leurs tiges vert foncé et leurs larges épis... L'eau n'est plus là qui mange leurs racines, et tous, ils savent qu'ils peuvent pousser et mûrir tranquillement et qu'ils n'ont plus à redouter ces inondations qui souvent les couchaient autrefois à terre au milieu de leur croissance.

Suivez encore, si le cœur vous en dit et si le soleil ne vous fatigue pas, le délicieux sentier qui court sur le sommet des digues ; de là, vous aurez la rivière à vos pieds, et, sans aucun doute, vous vous direz que ce canal si large, si droit, si profond, peut contenir toute l'eau que la rivière, quelque furieuse qu'elle soit, amènera et que les inondations ne sont plus possibles.

Puis, si vous avez l'imagination tant soit peu poétique, jetez les yeux autour de vous et admirez ! Au bout de la vallée, les antiques tours de St-Laurent sur leur butte conique ; à leur pied la riante et jolie ville de St-Céré ; au fond de la plaine, Castelnaud, le manoir, féodal qui quoique en ruines, semble encore commander à tout le pays. Devant vous, le gracieux et coquet château de Montal, perlé d'échappée au brillant échin de la Renaissance. Loin, bien loin, les tours altières de Turenne, le suzerain du pays. Puis en face les Césariens qui font rêver de Lucterius ; le château de Presque, avec sa grotte aux brillantes stalactites, le rocher d'Autoire avec son château dit des Anglais, nid de vautours où venait, il y a quelques siècles, se réfugier une bande de pillards ; le château de Loubressac avec sa vue splendide, et ensuite, autour de vous, ces côtes parsemées de villages et dont les flancs disparaissent sous les pampres féconds qui les couvrent de leur manteau vert maintenant, rouge l'automne ; ces masses d'ombre que projettent les aulnes, les peupliers pressés en grand nombre dans la vallée ; ces champs couverts de récoltes, inondés de lumière ; ces herbages diaprés de mille fleurs ; ce calme, ce bien-être, si je puis me servir de ce mot, qui règnent partout et qui font penser à Dieu.

Et quand vous aurez assez admiré, dites oh ! dites que c'est une vallée bénie de Dieu et que nous serions tous bien ingrats, bien coupables si nous l'avions laissée sans défense en proie à un ennemi qui la tuait peu à peu et qui était fait au contraire pour être son plus bel ornement, pour être sa vie, la source de sa richesse comme il le sera à l'avenir.

Le Directeur des Syndicats de la Bave.
OCT. DE COLOMB.

On nous écrit de Figeac :

Dimanche dernier, 22 du courant, trois jeunes gens conduisaient une voiture chargée de traverses de bois de chêne. L'un d'eux, Moïsen (Antoine), âgé de 22 ans, auquel de copieuses libations avaient troublé la raison, voulait à toutes forces conduire lui-même les chevaux. Ces camarades s'y opposaient. Arrivés à la borne kilométrique, 3,500, il trompe leur attention et monte sur la charrette ; mais, perdant l'équilibre, il tombe sous l'une des roues. On le retire presque mourant. M. le docteur Alby lui a donné des soins pressés. Moïsen, transporté à l'hospice de Figeac, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

On nous écrit de Camboulit :

Un enfant de trois ans et demi, la nommée Léa Estival, disparut le 18 du courant, vers les 5 heures du soir de chez ses parents. Quelques heures après seulement on s'aperçut de son absence, et les recherches commencèrent. Ne trouvant l'enfant nulle part, l'idée vint d'ouvrir les vanes du moulin. Quelle ne fut pas alors la douloureuse surprise des parents ? le courant leur apporta le cadavre de leur enfant.

Ce malheur peut servir d'exemple à ceux qui négligent de surveiller leurs enfants et les laissent aller sans trop s'en préoccuper sur les bords des rivières où bien souvent ils trouvent la mort.

Un vol de deux couverts en argent et de deux draps en toile, a été commis ces jours derniers au préjudice de M. D... dans sa maison, sise dans la commune de Montcléra, canton de Cajals. Le coupable est encore inconnu.

Un incendie s'est déclaré le 25 de courant, vers les 4 heures du soir, à une grange, appartenant au nommé Ayroles (Jean), du Mas-Delpech, commune d'Aynac. Cette grange n'était pas assurée. La perte s'élève à la somme de 800 francs environ. On attribue cet incendie à l'imprudence.

Le 25 du courant, vers midi, le nommé D... âgé de 36 ans, natif de Lamothe-Montravel (Dordogne), s'est suicidé par strangulation. — D... était atteint d'aliénation mentale.

Les candidats inscrits pour le concours d'admission à l'école impériale spéciale militaire, en 1864 sont prévenus que les compositions écrites se feront les 1^{er}, 2 et 3 juin prochain, à Toulouse, pour les candidats de la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aube, l'Aveyron, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et Tarn-et-Garonne.

Le dernier numéro du bulletin administratif du ministère de l'instruction publique contient une longue instruction ministérielle adressée aux recteurs sur la nourriture, l'habillement, la gymnastique, les récréations, l'hygiène, l'installation et l'appropriation des locaux dans les lycées.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de reproduire cette instruction.

Nous croyons toutefois devoir placer sous les yeux de nos lecteurs le dernier § de la circulaire de M. Duruy, qui témoigne si haut et si bien de la sollicitude avec laquelle l'Etat veille à tout ce qui intéresse le développement physique et moral des jeunes gens placés dans les lycées.

Voici ce paragraphe :

« Le ministre de l'instruction publique qui a mission de veiller au meilleur et plus large développement de l'esprit et du cœur des enfants, doit veiller avec la même sollicitude à leur développement physique. — Tous passent ou bientôt passeront par l'école, le collège ou le lycée. Une bonne hygiène établie dans ces maisons ménagera mieux la force qui réside pour l'avenir du pays dans nos jeunes générations et laissera moins de recrues à l'hôpital, moins d'invalides précoces à l'administration, moins de non-valeurs à la société, moins aussi de douleurs prématurées aux familles. »

Un arrêté du ministre de l'instruction publique, dans le but d'accélérer le plus possible l'expédition des affaires, vient d'augmenter les attributions administratives des recteurs d'académie.

Ainsi, à l'avenir, MM. les recteurs statueront directement et par délégation du ministre, sur les objets énumérés ci-après :

Inscription, après la clôture des registres, des candidats à l'école normale supérieure, à l'agrégation des facultés, à l'agrégation des lycées ;

Questions relatives aux inscriptions et stage ;
Nomination des commissions d'examen de grammaire pour les aspirants au titre d'officier

L'abondance des matières nous a empêché, mercredi dernier, d'insérer la lettre suivante. Nous nous empressons, aujourd'hui, de nous rendre au désir de son auteur. C'est justice de dire que M. Guilhou ne recule devant aucun sacrifice pour justifier la mesure du décret du 22 juin. La reconnaissance publique doit lui être acquise.

« Monsieur le Rédacteur,

« Votre obligeance bien connue me laisse croire que vous serez assez bon pour insérer dans votre estimable journal les lignes suivantes :

« J'étais de ceux qui ne voyaient pas sans crainte cesser l'initiative de l'autorité locale concernant la taxe officielle du pain, supposant que des boulangers pourraient profiter de cette liberté pour en élever le prix au dessus de la valeur réelle. Le décret du 22 juin 1863 pouvait présenter quelque avantage dans les grands centres de population où il était probable qu'il s'établirait des concurrences pour entraver l'exigence de la boulangerie, il n'en était pas de même pour les petites localités comme Cahors où l'industrie a fait si peu de progrès. J'ai suivi de près les effets produits par le décret, j'ai vu avec satisfaction que les bienfaits s'en sont déjà ressentir.

« Avant la publication du décret, la taxe officielle du pain était : première qualité, 34 centimes le kilo ; deuxième 28 centimes ; troisième 26 centimes. Le lendemain, dès que le règlement de l'autorité municipale abolissant la taxe officielle eut paru, laissant à la boulangerie liberté pleine et entière, plusieurs boulangers s'empressèrent d'élever les prix à 40 centimes la première qualité, 30 centimes la seconde et 28 centimes la troisième.

« Alors plusieurs personnes très honorables et haut placées, sollicitèrent l'entrepreneur du pain de la troupe M. Guilhou, dont on connaît l'énergie, d'en faire pour le public ; il hésita quelque temps ne voulant pas porter préjudice aux boulangers de la ville, mais l'intérêt du plus grand nombre le sollicitait aussi, et le 9 janvier dernier M. Guilhou livra au public le pain première qualité, 30 centimes le kilo ; deuxième 26 centimes, et troisième 24 centimes. Il a réduit encore les prix de la deuxième et troisième à 25 c. et à 20 centimes.

« Que ce soit philanthropie ou calcul de la part de M. Guilhou, l'un et l'autre, entrerait-il dans sa combinaison ? il n'en est pas moins vrai qu'il a rendu à sa localité un grand service sous deux rapports, car toutes les personnes de bonne foi reconnaissent que depuis l'établissement de sa boulangerie la fabrication du pain a éprouvé une grande amélioration.

« Je connais M. Guilhou depuis son enfance une foule de traits généreux de sa part m'obligent de croire que l'intérêt ne l'a jamais guidé.

« Un article inséré dans le Journal du Lot, du 13 janvier dernier, prouve jusqu'à l'évidence la philanthropie de M. Guilhou, et combien sa conduite est digne d'éloges en cette circonstance : pour mon compte, je fais des vœux qu'il n'éprouve pas de pertes qui le forceraient à renoncer à la bonne œuvre qu'il a entreprise.

Theâtre de Cahors

Demain dimanche 29 mai 1864, Adieu de la troupe : LES FILLES DE L'ENFER
A la fin de cette pièce, M. Montcavrel fera ses adieux au public cadurcien. — On commencera à 8 heures.

La troupe dramatique, engagée par M. St-Charles, pour la première partie de la saison d'été, clot dignement la série de ses brillantes représentations. Tous les artistes semblent exhiber leurs meilleurs rôles ou redoubler de zèle, en quittant le public cadurcien qui les a si souvent applaudis.

Dimanche, l'Homme au Masque de Fer, drame bien écrit, dont quelques parties sont remarquablement bien traitées, mais où l'intérêt, vivement excité, n'est pas assez soutenu par l'imprévu des événements, ce qui est la faute du sujet, nous a montré toute la variété du talent de M. Prietz. Élegant gentilhomme, enthousiaste amoureux, fier et énergique rejeton d'un sang royal, indomptable victime, parcourant les degrés d'une horrible et lente agonie, jamais l'artiste ne nous avait paru mieux inspiré. Il a été très-bien secondé, surtout par M^{me} Delamarre, charmante dans le rôle important de Marie d'Ostanges.

La Mère de Famille, un joli petit, acte à la fois gai et touchant, a heureusement terminé le spectacle. M^{me} Josse, dans un rôle hors de son emploi, quittant le parti pris du genre et de l'imitation, a été mieux que jamais. Elle a été chaleureusement rappelée avec M. Montcavrel, qui est excellent partout.

Nous avons eu, jeudi, Les Filles de l'Enfer, pièce fantastique, annoncée depuis longtemps. Rien n'a été épargné pour la monter d'une manière splendide, au-dessus de nos habitudes. Les décors, les trucs, les costumes, venus des théâtres de Toulouse sont d'un effet magique. Tous les changements à vue sont exécutés avec une précision irréprochable. L'œuvre légère de MM. Dupeuty et Desnoyer, assez bien tournée, où l'esprit et le sentiment ne manquent pas, a été enlevée par toute la troupe. M^{me} St-Charles, l'ange gracieuse ; M^{me} Josse, encore plus tendre que diabolique ; M^{me} Delamarre, qui semble avoir littéralement le diable au corps ; M. Max, qui rend son rôle amoureux intéressant comme dans une œuvre sérieuse ; M. Bruno, qui mime au poltron à faire pouffer de rire. Les moindres rôles sont bien tenus.

Quant à M. Montcavrel, il se transforme plusieurs fois avec une facilité prestigieuse, et relève, par le geste et l'accent jusqu'au plus minimes détails, dans le rôle du Cerbère qui devient entre ses mains extrêmement comique.

Notre salle ne sera pas assez grande, demain, pour la seconde représentation de la même pièce, suivie des Adieux de l'Artiste, dont le public cadurcien a su apprécier le talent hors ligne.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-G. :

« Le silence de notre théâtre va être enfin rompu. M. Montcavrel arrive sous peu avec la troupe qu'il a formée pour Toulouse et se dispose à exploiter pendant quelques temps notre scène. Cette nouvelle sera favorablement accueillie par notre population ; c'est pour elle une bonne fortune, espérons que ce sera une bonne opération pour l'ex-directeur, qui a conservé toutes les sympathies du public agenais. »

AVIS

On demande un Berger, homme fait, connu pour sa bonne conduite et son intelligence, pour garder un troupeau dans les environs de Périgueux. — Bons Gages. — S'adresser à M. Doumer, propriétaire, à Laboissière, près Montfaucon, qui donne nera des renseignements.

Le cinquième numéro du MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION, publié par la maison Hétzel, contient : Les Serviteurs de l'estomac, par Jean Macé ; — la Princesse Isée, par Stahl ; — le Relais (fable), par Louis Ratisbonne ; — les Aventures du capitaine Halteras ; par Jules Verne ; — les Petites sœurs, par un Papa ; l'Oie rouge, par A. Genevray ; — la Révolte des fleurs, par Stahl ; — le Nouveau Robinson Suisse, par E. Muller, avec de nombreuses vignettes par Froment, Frellich, Moulinet, De Montaut et Yan Dargent. — Le n^o 50 ces, l'abonnement pour un an. 12 fr. Pour les D^s, 44 fr.

Pour la chronique locale : A. LAYOU.

Départements.

Les nouvelles des vignobles, dit l'Union bourguignonne, sont excellentes : rarement leur préparation a présenté une aussi magnifique apparence que cette année ; non-seulement les raisins sont nombreux, mais leur forme et leur vigneur, dans les jeunes vignes surtout, ne laissent rien à désirer. Si la fleur passe bien, la récolte prochaine comptera parmi les plus abondantes.

On a recueilli des fragments de l'aérolithe du 14 mai dans les communes de Nohic, Orgueil, Fabas, Montbartier et Campsas. Le Musée de Montauban, où sont déjà déposés quatre de ces fragments, va bientôt s'enrichir de deux autres : l'un pèse près de deux kilos et l'autre, qui pouvait en peser primitivement 8 ou 10, tomba sur la maison d'un cultivateur, dans la commune de Nohic, et, traversant la toiture, vint se briser sur le plancher.

— Lundi dernier, à Albi, une opération intéressante a eu lieu sur la rivière du Tarn, en présence de M. l'Ingénieur en chef et de MM. les Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées, 12 mille salmonidés, arrivés le matin de Montauban dans un de ces bateaux spécialement affectés au transport de poisson destiné à repeupler les cours d'eau, ont été lâchés dans le Tarn, à quelques centaines de mètres en amont du nouveau pont en construction. L'opération a eu lieu avec un plein succès.

Espérons que ces tentatives de repeuplement de la rivière du Tarn, opérées déjà plusieurs fois en peu d'années, auront des résultats appréciables et répondront au but essentiellement utile qu'on se propose en les renouvelant avec persistance.

(Journal du Tarn).
Pour la chronique départementale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Les lettres de Rome, du 21, disent qu'il ne sera pas envoyé de nonce au Mexique, le Pape voulant attendre que l'empereur Maximilien et l'archevêque Labastida aient posés les bases d'un arrangement. On assure que M. Franchi sera envoyé comme nonce à Madrid.

Les avis de Naples signalent de nouvelles déportations de Camorristes. Le total des Camorristes envoyés en Sardaigne atteindra bientôt le chiffre de 600.

Le jour de la Pentecôte, vers le soir, un pétard a éclaté sur la place Saint-Marc de Venise et a mis en émoi le corps de garde et les officiers qui étaient assis devant les cafés. Les recherches de la police ont été infructueuses. On assure qu'à Rome la même chose a eu lieu.

Plusieurs ecclésiastiques polonais, persécutés par le gouvernement russe, viennent d'arriver à Rome; ils veulent présenter à Sa Sainteté un mémoire détaillé et étayé de documents sur les persécutions dirigées contre l'Église catholique en Pologne, en Lithuanie, en Posolie et en Volhynie. Le Pape a donné l'ordre d'installer ces prêtres polonais fugitifs dans le couvent des pèlerins et d'y pourvoir à tous leurs besoins.

On écrit de Rome à la Correspondance Générale de Vienne que plusieurs familles russes de distinction, dont quelques unes vivaient depuis longtemps dans cette Capitale, ont reçu de Saint-Petersbourg un avis portant qu'elles feraient bien de changer de résidence. On leur a donné à entendre qu'après ce qui s'est passé dernièrement, il était en quelque sorte inconvenant que les Russes, parfaitement loyaux, restassent à Rome.

Les nouvelles de Rome, en date du 24 mai, portent que l'amélioration de la santé du Saint-Père se soutient toujours.

ESPAGNE

La nouvelle s'accrédite à Madrid que le reine Isabelle et sa famille se rendront cette année dans les provinces du Nord de l'Espagne et que la reine doit inaugurer le chemin de fer qui traverse les provinces basques. Ce chemin sera définitivement terminé au mois d'août. Les travaux continuent activement.

Pour extrait : A. LAYTOU.

AFFAIRE LESURQUES.

La discussion du budget a amené le Corps législatif à s'occuper, à deux reprises, de l'affai-

re Lesurques. Un amendement a surgi d'abord dans la séance du 16 mai, demandant que le gouvernement restituât à la famille de cet infortuné, dont la non criminalité est devenue une légende, les 54,000 fr. représentant, dans la confiscation de ses biens, le montant du vol commis en 1796, dans la malle du courrier de Lyon, et imputé à Lesurques, par suite d'une fatale ressemblance avec le principal coupable. De chaleureuses paroles furent prononcées dans cette séance du 16 mai, par M. le baron de Janzé, auteur de l'amendement, par M. le vicomte Clary et par M. Jules Favre. M. de Parieu, vice-président du conseil d'Etat, eut beaucoup de peine à triompher de l'émotion du corps législatif: sa réponse, très-moderée, était sympathique à la mémoire de Lesurques, mais repoussait la proposition de M. de Janzé, comme tendant à investir le Corps législatif d'un droit de réhabilitation qui appartient à la justice seule. 113 voix contre 112 se prononcèrent, non pour l'adoption de l'amendement, mais pour le renvoi à la commission de la section des finances où figurait l'article contre lequel il était dirigé.

Presque immédiatement après ce vote, un autre amendement fut envoyé à la commission, lequel demandait l'engagement, de la part du gouvernement, d'examiner, en vue d'une réforme, l'article 443 du code d'instruction criminelle.

La question est revenue, le 20 mai, devant le Corps législatif. Cette fois, la commission qui, lors de la première discussion, avait fondé sa résistance sur l'état actuel de la législation qui lui liait les mains, la commission, disons-nous, appuyé, dans un nouveau rapport, les vœux qui signalent à l'attention des pouvoirs publics une réforme nécessaire.

Cette déclaration a été considérée comme une satisfaction momentanément suffisante, par un grand nombre des députés qui avaient voté le renvoi du 16 mai. M. de Parieu a exercé en outre, sur leur esprit, une sérieuse influence, en démontrant que de telles questions ne sauraient être résolues par entraînement, qu'elles exigent de mûres méditations, et en annonçant que le gouvernement, frappé du précédent vote de la chambre, était disposé à examiner le sujet dont elle s'est si vivement préoccupée.

Dans ces circonstances, l'adoption de l'amendement qui réclamait la restitution des 54,000 fr. aurait constitué une décision anticipée sur le fond du débat; la majorité l'a compris ainsi, et 168 voix contre 47 ont voté purement et simplement la 2^e section du ministère des finances.

Lesurques possédait 18,000 fr. de rentes, ce qui en représenterait aujourd'hui 40,000 fr. En 1825, le gouvernement restituait à la famille 252,000 fr. dont le paiement fut retardé de 10 ans par un procès onéreux qu'elle eut à soutenir contre un faussaire qui avait voulu s'emparer de cette somme; en 1835, une nouvelle allocation de 222,000 fr. fut accordée aux descendants de Lesurques, réduits présentement à un seul. Il ne reste presque rien de ces deux restitutions.

A ce propos, l'Indépendance belge cite le fait touchant que voici :

« Dans la soirée du 16 mai, la mémoire de Lesurques a obtenu un autre dédommagement. Une grande dame, une auguste personne, et pourquoi ne la nommerais-je pas, car c'est son cœur qui a parlé et tous les cœurs lui en savent gré. L'Impératrice aurait dit: Si la demande des enfants de Lesurques est rejetée, je leur donnerai, moi, une pension sur ma cassette. »
Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Bordeaux, 23 mai.

Armagnac (52 degrés), bas, 72-50; Ténarèze, 65 fr.; haut, 60 fr. — Marmande (52 degrés), 00 fr. — 3/6 Languedoc (86 degrés) 83 fr. — 3/6 fin de betterave (90 degrés), 75 fr. — Tafia 50 à 57-50. Le tout par hect. Paris, 22 mai.

Les 3/6 du Nord sont fermes, le disponible et le courant de mai sont à 75 fr.; les mois de juillet et août à 74 fr.; les 4 derniers à 68; le 3/6 du Languedoc est disponible à 92, 93 fr. l'hectolitre en entrepôt.

Les eaux-de-vie sont très-calmes, on est franchi maintenant de toute appréhension de gelées; aussi voit-on les offres se multiplier dans les pays de production, la tendance est donc à la baisse et les transactions fort limitées. Le contre-coup de ce qui se passe dans les Charentes réagit vivement sur notre place, les cours toutefois restent stationnaires.

Les vins à Bercy ou à l'entrepôt du quai Saint-Bernard ont une tendance à la baisse bien marquée. L'état des vignes est on ne peut plus satisfaisant; il y aura, si la fleur se passe dans de bonnes conditions, une abondance extraordinaire, les propriétaires sentent que le maintien des cours actuels est impossible, aussi les offres se multiplient-elles.

(Moniteur agricole de Bordeaux).

TIRAGE, irrévocablement JUIN.

(Rapproché en JUIN par ARRÊTÉ PRÉFECTORAL.)

LOTÉRIE MOBILIERE.

TIRAGE DE 360 LOIS ET DU Gros LOT DE 100,000 FRANCS POUR 25 c., et mise en vente, aujourd'hui, dans toute la France, des billets à 25 c. d'une Nouvelle Grande Loterie, — très intéressante, — elle a pour titre.

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES INFIRMES ET INCURABLES.

Elle est très-importante: 603 lots en espèces, Capital QUINZE CENT MILLE FRANCS. — (Lots de 150,000 fr., — 10,000 francs., — 5,000 fr., etc.)

Jusqu'à dimanche 12 Juin, billets à 25 c. de la MOBILIERE (tirage juin), — et billets de la Grande Loterie des ENFANTS PAUVRES chez tous les libraires et débitants de tabac (dans toute la France).

On peut aussi adresser (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, CINQ francs pour recevoir VINGT billets assortis de ces deux Grandes Loteries. — On participera aux chances de gain des 974 lots, — parmi lesquels sont les lots de 5,000 francs, — 10,000, — 100,000 et 150,000 fr.

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre Dr Kocze appelle, à si juste titre, un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinet, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DANS LA PRESSE.

LE GLOBE

Journal quotidien, grand format, contient :
1° Un journal politique, littéraire, etc.
2° Un journal reproducteur des articles des journaux parisiens;
3° Un journal judiciaire, les procès du jour;
4° Une revue des journaux amusants de Paris. Un an, 48 fr.; — Six mois, 25 fr.; — 3 mois, 13 fr.
On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5.

CRÉDIT AGRICOLE.

(Hôtel du Crédit foncier de France.)

1° Dépôts en compte courant avec chèques. — Intérêts, 3 1/2 %;
2° Bons nominatifs ou au porteur, de 45 jours à 5 ans. — L'intérêt varie de 3 1/2 à 5 % selon l'échéance.

Le Crédit Agricole se charge gratuitement de tous services de caisse pour compte de ses déposants, de l'encaissement des coupons, de la transmission des ordres de Bourse, etc., etc.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 26 mai Lacassagne (Jean-Alexis-Gorges), boul-Nord. 28 — Bagues (Paulin), rue Brive.
- 27 — Tule (Antoinette) sans prof., 50 ans, rue Brive.
- 27 — Saligny (Joseph-Hipolyte), 3 ans, rue Impériale.
- 27 — Gizard (Léon) 2 ans, rue Chartreuse.
- 28 — Lévêque (Jeanne), dite frégatte, sans prof., célibataire, 68 ans, rue Impériale.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

26 mai 1864.

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66 80	» 05	» »
4 p. % emprunt de 1864.	66 80	» »	» »
1/2 pour 100	93 50	» »	» »

27 mai.

3 pour 100	66 60	» »	» 20
3 p. % emprunt de 1864.	66 70	» »	» 10
1/2 pour 100	93 25	» »	» 25

28 mai.

3 pour 100	66 75	» 15	» »
1/2 pour 100	93 10	» »	» 15

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

Soufrage de la Vigne.

SOUFFLET MODÉRATEUR DE LA VERGNE,

B. S. G. D. G., avec cuir inattaquable au soufre.

Fabrique autorisée par l'auteur,

sous le patronage du Comice agricole de Saumur.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD, négociant, à Saumur, et chez MM. CANGARDEL et FILS, quincaillers, à Cahors.

Rasoir double cémenté

garanti accessible à toutes les barbes.

Prix : 5 fr. la paire.

Chez BAYLES, J^{ne}, rue de la Liberté, A Cahors.

TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : à l'usage des gens du monde. — 9^e édition : 1^{er} volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de

314 FIGURES D'ANATOMIE

par le docteur JOZAN, 482, rue de Rivoli;

2^e Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE

DÉPÊCHEMENT PRÉMATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès; précède de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2^e édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison: impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 482, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancre-Comédie, et chez les principaux libraires.

A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

AVIS AUX AGRICULTEURS

GUANO D'ALGÉRIE

pulvérisé, sur fin.

Pour la culture des tabacs et pour la vigne ainsi que pour toute sorte d'arbres fruitiers, le Guano d'Algérie rivalise avec celui du Pérou, employé par quantité égale. Prix: 24 fr. les 100 k. ou 12 fr. les 50 kilos.

Il est bien à remarquer aussi que le Guano d'Algérie, loin d'épuiser le sol, le fertilise au contraire et est pour lui un précieux engrais.

Un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles et toute plante ligneuse, au prix de 3 fr. 50 c. les 50 k; Plâtre à marner, à 2 fr. 10 c. et Plâtre pour cloison et pour plafonds, à 2 fr. 50 c. les 50 k. Le tout donné à l'épreuve, toujours chez M. BÉDE, menuisier, rue Impériale, à Cahors, et à ses entrepôts :

A Mercuès, chez M. le Maire;

A Larroque, chez M. Bonnaud;

A Vers, chez M. Magieval, aubergiste;

Au Bousquet, chez M. Moles, menuisier;

A Douelle, chez M. Arnaudet, dit Jannaye, aubergiste.

Trois mois 16 fr. **LE TEMPS** Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEFFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le journal Le Temps vient de s'adjoindre et distribue gratuitement à ses souscripteurs

LE MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACE, auteur de l'His-toire d'une bouchée de pain, et P.-J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

En se l'adjoignant, Le Temps devient, par excellence, le journal de la famille.

Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

Pour recevoir sans aucun frais le Journal d'éducation et de récréation, prendre un abonnement au journal LE TEMPS.

GOITRES, SCROFULES, GLANDES engorgées

et affections lymphatiques, guéris par la POUDRE de SENCY-BAZIÈRE, approuvée par l'Académie de Médecine, autorisée par le gouvernement. Dépôt général, chez MM. BAZIÈRE FRÈRES, 24, rue Rambuteau, à Paris. Le flacon 5 fr., la topique 2 fr.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards; Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses; étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté; confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES

COMESTIBLES | CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

LAMPES ET HUILE

DE

PÉTROLE

LAMPE PERPETUELLE

à l'HUILE de PÉTROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilles.

A Vendre

à Bordeaux pour cause de santé et position faite, un très-bel ÉTABLISSEMENT fondé il y a 10 ans par le propriétaire actuel, articles d'utilité dont la vente est de toutes saisons. — Position très-avantageuse. — S'adresser à Bordeaux, N° 11, rue Bardineau, à M. Lebecqho, rentier, qui est chargé de donner les renseignements. (Affranchir.)

Offices Ministériels.

Un clerc de notaire désire trouver un emploi dans une étude de 2^{me} ou 3^{me} classe qu'on pourrait lui céder après 2 ou 3 ans. Pas d'appointements la première année. Excellents renseignements.

S'adresser à M. BARADAT, ex-notaire, rue de Rivoli, 146, à Paris. — Choix d'offices de notaires, avoués, agréés, greffiers, huissiers, commissaires-priseurs, etc., de toutes les classes dans ce rayon. Liste de candidats. (Affranchir.)

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.